Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 64

Artikel: Ça et là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248795

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

e parle en prêtre. Si tu es chrétien, avant 'de uer. mets-toi à genoux.

Jobin hésitait, défiant : Pou. quoi faire ?

- Mets-toi à genoux, - répéta l'abbé avec force.

Il prit le crucifix attaché à son chapelet, le présenta à Jobin :

Sais-tu encore ton Pater, John ?

Me prenez-vous pour un païen, monsieur l'abbé ? Certainement que je le sais.

Si tu le sais, récite le, joins les mains en

regardant le crucifié.

Jobin joignit les mains et récita le Pater, Quand il eut prononcé ces mots : Seigneur. pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offen-

Le prêtre l'interrompit :

Comprends-tu ces paroles-là Jobin ?

- Oui, je les comprends, — fit Johin d'une voix sourde

Si tu les comprends, redis-les avec moi, teut has, dans le fond de ton cœur, en baisant ee front déchiré d'épines et les cinq plaies béantes qui pleurent tout leur sang.

Jobin baisa les plaies offertes à ses lèvres tandis que l'abbé, dans le crépuscule et dans le silence profond de la forêt, d'un accent d'angoisse et de pitié poignantes, redisait : « Seimeur, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenses ! Puis, ayant achevé. il s'écarta, découvrit le prisonnier et dit très simplement :

Relève-toi, Jobin... Maintenant torture et

tue, si tu le peux.

Lt Jobin, sans lever les yeux, presque aussi pale que le prêtre, grommela :

Je ne peux plus, monsieur l'abbé : l'envie m'en a passé.

CHARLES FOLEY.

Avis industriels et commerciaux

Echunge de la messagerie avec la Nor-- Des réductions de taxes importantes ent été introduites dans l'échange de la messagerie avec la Norvège. Les nouvelles taxes enfrent immédiatement en vigueur.

En outre, deux tarifs ont été établis en lieu place du tarif actuel, l'un pour la voie d'Hambourg directement, par paquebots nor-régiens à destination de Christianssand et de Christiana, départ deux fois par semaine, et Pautre pour la voie de Danemark ou de Suède, en de Danemark et Suède, départ quotidien.

Les taxes de la voie d'Hambourg sont nota-Mement inférieures à celles des autres voies d'acheminement.

L'obligation de payer des droits pour l'importation, aux Etats-Unis, des habits et des menus objets achetés ee Europe exeste l'indignation des voyageurs. Ils sont en eflet contraints, par milliers, d'attendre des heures entières, de signer des déclarations impossibles et faites sous serment. On comprendrait à la rigueur toutes ces vexations si elles devaient profiter au Trésor public. Mais il n'en est rien, le gouvernement ne tire de ces taxes aucun revenu sérieux. Les tailleurs et les maisons de mode de New-York ont fait croire à M. Dingley que le gouvernement obtiendrait, grâce à gette mesure, 10 millions de dollars ; or, ll ne perçoit même pas 200,000 dollars. Est-il ad-

missible, dit The Nation, qu'on soit entravé et gèné dans ses voyages parce qu'il a plu aux tailleurs et autres fournisseurs de New-York. de l'exiger ? . Il est indigne d'une nation, qui a pu tuer aux îles Philippines 4000 barbares dans une seule bataille, d'enfermer les voya-geurs et de les faire prêter serment à propos de leurs boutons de chemise et leurs tricots. »

Régime des voyageurs de commerce en - Une nouvelle loi russe concernant la taxation du commerce et de l'industrie, entrée en vigueur le 1er janvier 1899, contient, entre autres des prescriptions aux termes desquelles:

1º L'emploi de commis-voyageurs n'est admis que pour les maisons de commerce qui acquittent la taxe de 1^{rr} catégorie (500 roubles):

2º Les commis-voyageurs qui achètent des marchandises ou prennent des commandes et se livrent au commerce, pour le compte de la maison qu'ils représentent, doivent acquitter une taxe de 50 roubles.

Comme des doutes se sont élevés sur la question de savoir si effectivement les maisons étrangères faisant voyager en Russie, doivent payer une patente de 500 roubles, indépendamment de celle de 50 roubles qui est réclamée aux voyageurs eux-mêmes, des renseignements à cet égard ont été demandés à St-Pétersbourg. Les informations recueillies jusqu'ici ont fait connaître en particulier que le voyageur d'une maison de commerce suisse qui s'était présenté dernièrement au bureau des patentes de cette ville pour renouveler son certificat de commis-voyageur, a été provisoirement évincé. On lui a répondu qu'il ne lui en serait délivré un nouveau, valable pour 1899, que lorsque la maison à laquelle il appartient aura acquitté la taxe de 1re catégorie à laquelle les maisons de commerce sont assu-

On croit que l'application de la nouvelle loi donnera lieu à bien des difficultés et l'on ne sait encore si les règlements d'exécution ont prévu ou prévoiront ces difficultés.

Quoi qu'il en soit, nous tiendrons les intéressés au courant des renseignements qui pourraient nous parvenir et qui seraient de nature à élucider la question.

Feuille off. suisse du commerce.

Çà et là

Une femme sans estomac. - Nos lecteurs connaissent-ils l'opération tentée par le Dr Schlatter de Zurich avec une audace qui fut couronnée d'un complet succès ? A une femme atteinte d'un cancer diffus de l'estomac, s'étendant du cardia au pylore, il a enlevé tout simplement l'estomac.

L'ablation de l'organe s'imposait d'autant plus qu'en supposant que l'opération ne réussisse pas, l'échec n'avait comme résultat que de raccourcir l'agonie de la malade, en la rendant infiniment moins douloureuse et moins

La manière de procéder est, théoriquement, des plus simples. On ouvre délicatement le ventre du patient à la hanteur de la région stomacale. Nos modernes chirurgiens pratiquent couramment cette petite opération sous les plus minces prétextes. L'ouverture faite, il suflit de deux coups de ciseaux pour isoler l'estomac de l'œsophage, à gauche, et de l'intestin, à droite; après quoi, on l'extrait et on le dépose religieusement dans un hocal à cornichons, rempli d'alcool ou de formol, afin de le conserver pour l'instruction des générations futu-

Mais, comme l'a dit une reine célèbre : • Ce n'est pas tout de couper, mon fils, il faut recoudre! » On ne peut pas vivre. en effet, avec une pareille solution de continuité dans le tube digestif : il faut, de toute nécessité, réunir les deux tronçons. Cela se ferait le plus facilement du monde en abouchant la fin de l'œsophage au commencement de l'intestin et en effectuant ce qu'en termes de chirurgie on nomme une suture, si les deux extrémités sectionnées n'étaient pas trop éloignées l'une de l'autre.

Heureusement que nos chirurgiens sont gens de ressources : on tourne la difficulté en négligeant la première partie de l'intestin que l'on transforme en un vulgaire cul-de-sac, et l'on soude l'extrémité libre de l'osophage au point de l'intestin qui en est le plus rapproché et que l'on ouvre pour la circonstance.

Cela fait, on recoud soigneusement le ventre de l'opéré, en ayant bien soin de ne pas oublier dans l'intérieur une pince ou un scalpel, et l'on n'a plus qu'à prier le bon Dieu que les sutures prennent et que les cicatrisations s'a-

Au bout de quelques jours, l'opérée de Zurich put commencer à s'alimenter avec du lait et du bouillon. Un mois après, elle était capable de digérer un peu de viande, et maintenant, il y a huit mois qu'elle est privée de son estomac, ce qui ne l'empêche pas de manger comme tout le monde et même d'engraisser très sensiblement.

Mais, dites-vous, comment cette femme fait-elle pour digérer sans estomac?

On est en général dans le public imbu d'un antique et vénérable préjugé d'après lequel l'estomac serait un organe essentiel au bon fonctionnement de l'organisme. Il faut en ra-

Réaumur vers 1750, puis Spallanzani, de 1777 à 1873, les premiers, portèrent la hache dans la forêt des préjugés relatifs au rôle digestif de l'estomac. Ils démontrèrent péremptoirement que les liquides de l'estomac ne peuvent digerer que les viandes et les substances similaires, telles que le fromage, les œufs, le gluten du pain, etc. et que toutes les autres matières alimentaires, farineux et graisses, arri-vent inaltérées dans l'intestin, après un séjour plus ou moins long dans la poche stomacale.

Mais il y a plus ; les viandes elles-mêmes restent trop peu de temps dans l'estomac pour être complètement dissoutes.

Voici un petit tableau qui donne quelques renseignements instructifs sur le degré de digestibilité des principales sortes d'aliments et sur le temps que chacun d'eux séjourne dans l'estomac.

Les liquides, le riz et les légumes en général ne font guère que passer dans l'estomac.

La soupe au gruau y reste		ш.	30
Le tapioca	1	h.	45
Le poisson	1	h.	50
Le lait bouilli, les œufs crus	2	ħ.	
Le lait cru, les œuss frits	2	h.	15
Les volailles bouillies	2	h.	50
Le bœuf bouilli			
Les œufs mollets, le bœuf grillé	3	h.	
Le pain. le bœuf rôti, le fromage	3	h.	30
Les volailles rôties, la graisse de	D	nou	ton
orang resident of the supplemental and the suppleme	4	h.	30

La graisse de bœuf . . . Or quand on fait, une digestion artificielle, c'est-à-dire quand dans une éprouvette contenant du suc gastrique et maintenue, dans une étuve, à la température de 40°, on place un

morceau de viande, la digestion n'en est com-

plète qu'au bout de 7 à 8 heures.

Il n'est donc pas excessif d'affirmer que la viande est loin d'être complètement algérée quand elle arrive dans l'intestin. Fort heureusement pour nous, se deversent dans l'intestin les produits d'une grosse glande, le pancréas, qui ont la propriété de digérer non-seulement les farineux, et les matières grasses, mais encore ce qui reste des viandes sortant de l'estomac.

Or, c'est précisément dans le cul-de-sac déterminé par l'ablation de l'estomac de la malade de Zurich, que se déverse le suc pancréatique et il s'est pro luit chez cette femme un phénomène analogue à celui qu'on observe chez les amputés du bras droit qui finissent par se servir fort bien du bras et de la main gauche.

La malade du docteur Schlatter n'ayant plus d'estomac à sa disposition, le pancréas a très probablement subi un entrainement progressif qui a eu pour effet de lui faire sécréter des quantités croissantes de liquide. De sorte que maintenant, le pancréas supplée l'estomac qu'il ne faisait autrefois qu'aider dans ses fonctions digestives. C'est, on le voit, exactement l'histoire du bras gauche suppléant le bras droit chez les amputés.

Le seul danger à craindre dorénavant, est qu'à ce jeu, le pancréas ne se fatigne et ne finisse par refuser tout service. Mais il est possible aussi que le pancréas s'hypertrophiant, devienne de plus en plus apte à accomplir ses nouvelles fonctions. C'est la grace que, de bon cœur, je souhaite au docteur Schlatter et surtout à sa malade qui, pour le moment, n'en est plus une puisque, paraît-il, elle vaque à ses petites affaires comme une personne naturelle.

C'est égal, on aurait, je crois bien étonné nos ancètres si on leur avait dit qu'un jour viendrait où l'on pourrait vivre et se bien porter sans estomac.

LETTRE PATOISE

Da lai côte de mai.

An dit aidé qu'ai y é des fannes qu'aint lai téte à diayle. En voici iun qu'en était trop bin convaincu. C'était in rétche paysain de C. qu'aivait aivu le malheur de payedre sai fanne, ste boëne Justine, qu'ai l'ainmay comme ses euïes, magray sai téte, pu dure que sté d'in mulet. Elle feut entairay in duemoëne lai vapray, ai peu ce feut tim pai li : de masses, ai n'en feut pe quèchtion.

Quéque temps aiprés, note Toni rencontré le tiurié de l'endroit que se pormenay en lai caimpaigne. Aipré les salutations réciproques le tiurié dié en son paroissien, qu'était in to bon chrétien : « Mains, mains, qu'à ce ai dire, Ton, vos qu'ainmin taint lai Justine, que vos ne fiaites pe ai dire de masses po lé ? I ne iy comprends ran. Dà voici binto trente ans, qu'i seu dain lai paroisse, ç'à le premie cò qu'i vois

Oh bin, écoutay, Monsieu le tiurië, i vo veu bin dire : ce serait bin inutile de dire des masses po mai fanne ; ce serait mâviay mes sous et vos poènes. — Eh ! Eł !cment l'entente vos ? A ce qu'an djase dinche, Toni ? — Eh o l. chire : vos vârê djé bin. Vo comprante :Vos chire : vos vârê djé bin. Vo comprante :Vos cetes d'aicoë d'aivo moi que la Justine à en pairaidis, ou bin en ensie. ou bin en purgatoire S'elle là en pairaidis, elle à bin, elle n'en épe fâte. S'elle là en ensié, ce serait inutile, an n'en

repay pu. To les masses di monde ne iy poyan ran. Ai pe, s'elle à en purgatoire, vos m'peute craire, i cognà mai fanne; elle é lai téte à diayle, elle ne veut pe voiay en repaitchi, devain aivoy fini son temps. Vos voites, chire, que ç'à inutile de dire des masses po lé! *

Aivis: Les fannes qu'aint lai téte trop dure et qu'prétendant avoi touëdge réjon, ou que n'velan pe aivoi le derië mot, poérint bin risquay d'être entairay sains masse.

Stu qu'nâpe de bô.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº 62 du Pays du Dimanche:

240. ANAGRAMME.

Moreau, ormeau.

241. MOT CARRÉ.

B O R A X O V I D E R I E U R A D U L E X E R E S

242. CHARADE.

Dés-espoir (désespoir).

243. MOT EN LOSANGE.

L TIC TISON LISERON CORAN NON

Ont envoyé des Solutions complètes: MM. Moucha, mère de lai Combatte ai Coidgdoux; Charles Dentz à Porrentruy.

Ont envoyé des Solutions partielles: MM. Pervanche et Bluet à Damvant; Un groupe de joueurs de cartes à Damvant; Jules d'Allékange et Blanche Cécileau Noirmont; Césarine la rieuse et son frère Joseph au Noirmont; Ledernier survivant des sires du château de Beurnevésin.

248. CHARADE.

Mon premier et mon second sont chantés par mon tout.

249. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent:

X X X X X X X 1. — Homme prévoyant.

X X X X X X X 2. Contraire de sédentaire.

X X X X X X X X 3. — Raillé par Molière.

250. CONTRAIRES.

Les Contraires des mots suivants formeront, par leurs initiales, un Proverbe de cinq mots: Beau. - Professeur - Frère. - Victime. - Calme. Nettoyer. - Rien. Rugueux. Ignorant. Beaucoup. Départ. - Prosaique. - Débarcadère. - Géant. Brillant. - Etroit. - Prodigue. Bon. Abaisser. Jour. - Réponse. Epictète.

251. MÉTAGRAMME.

En changeant six fois mon chef, vous trouverez : Un jeu, une multitude, un vampire, la mer en fureur, un crustacé et un oiseau.

Envoyer les solutions jusqu'au marci soir, 28 mars 1899,

Publications officielles.

Courchapoix: — La foire de cette localité étant depuis longtemps à peu près nulle. l'autorité communale a décidé le 11 mars' que dorénavant elle ne serait plus tenue.

Avis. — Le public est avisé qu'il est sévérement défendu d'extraire des matériaux (sable et gravier) des cours d'eau du domaine public sais l'autorisation de la direction des travaux publics.

Ecole vétérinaire. — L'ouverture du semestre d'été est fixé au 20 avril. S'annoncer d'ici au 1^{er} avril à M. le directeur Berdez.

Convocations d'assemblées.

La Chaux. — Le samedi 1^{er} avril à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget de dégrèvement d'extenses etc...

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 9 avril à 2-1/2 h. pour passer les comptes, s'occuper de la construction d'un chemin, voter deux règlements.

Cote de l'argent

du 19 Mars 1899

Argent fin en grenailles, fr. 105, 50 le kilo Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 107, 50 le kilo

Bons mots

A l'Opéra, pendant la représentation de Guit-laume Tell:

— Ah! Rossini, quel génie! qu'elle phrase! quelle mélodie!

Vous connaissez son Barbier?
Non, je me rase moi-même.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy,